

Le compte-rendu du conseil municipal du 06 mai 2021 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

## **ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX**

La parole est donnée à Nicole ARCHIER. L'analyse des besoins sociaux est obligatoire et doit être réalisée dans l'année qui suit le renouvellement des instances municipales.. C'est Annonay-Rhône-Agglomération qui porte cette analyse (exemple le Contrat Enfance Jeunesse) qui deviendra fin 2021 la Convention Territoriale Globale. Un portrait a été dressé à partir de données statistiques et démographiques, le recensement des structures (elles sont nombreuses).

**6 groupes de travail thématique** ont été définis :

- petite enfance
- enfance
- jeunesse
- personnes âgées
- handicap
- précarité, insertion, accès aux droits, animation de la vie sociale

**5 thématiques transversales** ont été définies (pouvant être abordées dans chaque groupe) :

- soutien à la parentalité
- santé
- mobilité
- inclusion (numérique, égalité femme-homme, non-discrimination)
- logement et habitat

Les rencontres ont eu lieu en visio-conférence. Le travail de synthèse est en cours. Les groupes de travail sont composés d'élus et de représentants des structures. Une note de cadrage présente un calendrier échelonné jusqu'en 2022. Le Comité de pilotage se réunira à nouveau en septembre. Une rencontre du CCAS de PEAUGRES est prévue pour en discuter.

## **DÉSIGNATION DES JURÉS D'ASSISES 2022**

Il convient de désigner par tirage au sort, à partir de la liste électorale de PEAUGRES, 9 personnes appelées à siéger en qualité de jurés d'Assises pour 2022. Les personnes désignées doivent avoir plus de 23 ans.

- 1) page 98 – ligne 4 – JOURDAN Marion
- 2) page 38 – ligne 7 – CHENAVIER Henri

- 3) page 173 – ligne 2 – WALKOWIAK Marie
- 4) page 58 – ligne 5 – DI FERDINANDO Sylvie
- 5) page 53 – ligne 4 – DENIS Christian
- 6) page 100 – ligne 9 – KONOWALSKI Agnès Epouse SÉRAYET
- 7) page 110 – ligne 4 – MANTELIN Christophe
- 8) page 2 – ligne 7 – ANDONIAN Gérard
- 9) page 50 – ligne 4 – DE MONTGOLFIER Chantal Epouse YZEBE

Les personnes désignées, par tirage au sort, seront informées par courrier.

## **CONVENTION M.O.T. (MAÎTRISE D'OUVRAGE TEMPORAIRE) AVEC LE SDE07**

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux Rue de l'Égalité et Impasse des Girolles, le SDE07 porteur de cette compétence se voit transférer la maîtrise d'ouvrage temporaire pour la réalisation des travaux.

Monsieur le Maire présente la convention formalisant cette maîtrise d'ouvrage. Délibération à l'unanimité.

Douze propriétaires sont concernés par ces travaux d'enfouissement. Les conventions sont en cours de signature.

## **RUE CENTRALE – CHEMIN DU MOUCHET**

La signature doit intervenir prochainement avec Monsieur DESGRAND.

Une rencontre a eu lieu entre les élus, Sylvain MAGNAN, Cabinet d'architecture EAD et Habitat Dauphinois pour envisager le programme de logements à l'entrée du village. Les discussions sont en cours.

Jean-Luc KRIEGEL interroge sur le projet de l'APSOAR sur l'organisation d'un spectacle en déambulation, en septembre, sur ce tronçon de la Rue Centrale et du Chemin du Mouchet. Les travaux seront en cours et ne permettront pas cette déambulation.

## **ACTE DE CESSION ALLÉON – SEIGNOVERT**

Dans le cadre de la vente de la maison « BELLEVEGUE » à Madame ALLÉON et Monsieur SEIGNOVERT, la Commune avait émis une clause suspensive en se réservant l'usage de la parcelle AZ 136 d'une contenance de 2 m<sup>2</sup>. Dès lors que la Commune ne procédera pas à l'élargissement du Chemin du Mouchet sur ce côté, Monsieur le Maire propose de céder à l'euro symbolique la parcelle AZ 136 (2 m<sup>2</sup>) à Madame ALLÉON et Monsieur SEIGNOVERT. Les frais de vente seront supportés par la Commune de PEAUGRES.

Il est procédé au vote. 12 élus sont pour et 3 s'abstiennent. L'acte régularisant cette cession sera rédigé par l'Etude SERVE à Félines.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **Nomination**

Monsieur le Maire fait part de la réussite de Romain FLANDIN-BLETY au concours d'Agent de Maîtrise. Les élus le félicitent pour ce succès. La parole est donnée à Patrick COMBE en charge

de l'encadrement des personnels techniques. Il convient de promouvoir Romain à ce statut d'Agent de Maîtrise. Délibération à l'unanimité.

## **Personnel pour la saison estivale**

La parole est donnée à Isabelle CROZET en charge des ressources humaines. Deux jeunes gens ont été recrutés pour l'été afin de pallier les absences des agents techniques durant leurs congés. Gabriel FLEURY travaillera du 1er au 31 juillet et Martin VILLAT du 02 au 31 août. La Commune de PEUGRES est sensible au recrutement des jeunes.

## **Titularisation de Betty BONNAY**

Isabelle CROZET précise que Betty BONNAY est employée à la Commune de PEUGRES depuis 2015 où elle avait été recrutée en remplacement de Carmen GRANELL. Au bout de 6 ans de CDD, il convient de la titulariser. Betty BONNAY, employée à plein temps.

## **SYNDICAT DES EAUX**

Monsieur le Maire fait part du départ de Bruno EYSSERIC et de la nomination de Jonathan MALINEAU au poste de Directeur.

## **SYNDICAT DES 3 RIVIÈRES**

Monsieur le Maire informe de l'intervention des agents de l'équipe rivière du Syndicat pour l'entretien du lit et des berges du ruisseau de Bourgon, dans la traversée de PEUGRES ainsi que le ruisseau de Crémieux, à partir du pont de Pierre Saint Martin jusqu'aux gorges (lieu-dit Verlieux), sur les Communes de Peugres, Peyraud et Bogy. L'aval du ruisseau de Bras entre Peugres et Bogy fera aussi l'objet d'une intervention d'entretien.

Monsieur le Maire remercie vivement les personnels du Syndicat des 3 Rivières pour ces interventions.

## **ECOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE L'ARDÈCHE**

Pour rappel, le Syndicat sera dissous avant le 31 décembre 2023. L'interrogation demeure quant au réemploi des personnels du Syndicat.

## **RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS**

## **FÊTE DE LA MUSIQUE**

La parole est donnée à Jean-Luc KRIEGEL. Tout s'est bien passé et la météo était au beau fixe. Merci au Comité des Fêtes, à l'Association Saint Martin et à tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation de cet événement.

Les artistes étaient heureux de l'accueil qui leur a été réservé. Le public était tout aussi heureux de ces retrouvailles possibles.

## JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

La parole est donnée à Nicole ARCHIER. La matinée s'est très bien passée en collaboration avec le Lion's Club – Roche des Vents. Des représentantes de l'Association sont intervenues auprès des deux écoles du village afin de les sensibiliser à cette journée éco-citoyenne. 30 équipes (environ 70 personnes) ont récolté 40 sacs de 100 litres de déchets sur la Commune de PE AUGRES.

Merci au groupe des jeunes, à tous les participants, aux membres de la Bibliothèque « le Clos du Lecteur » ainsi qu'à Shirley ROYER qui a réalisé, cette année encore, une très belle affiche sur cet événement (affiche envoyée par d'autres communes).

Des suggestions sont proposées comme prévoir cette journée éco-citoyenne plus tôt dans la saison et peut-être en semaine afin de mobiliser les élèves et leurs enseignants.

## ASSOCIATIONS

Il convient de nommer un référent parmi les élus de la Commune pour l'Association HVE (Haut-Vivarais Equestre). Karine DESGRAND sera l'élue référente pour cette association.

Pour l'association 2 Tartes 1 Pion ce sera Myriam NIVON la nouvelle référente.

Pour la nouvelle association La Savate – boxe, Elisabeth SERVE sera référente.

L'ACCA a son assemblée générale le vendredi 02 juillet, il sera rappelé à l'association de vider son placard au sous-sol de la Maison du Temps Libre et de restituer les clés.

## DIVERS

En septembre/octobre, le Conseil Départemental, Service des Routes reprendra la signalisation horizontale et verticale sur la RD 242 A, hors agglomération.

La réception des travaux de la Cantine aura lieu mardi 06 juillet. Le lot carrelage attribué à l'Entreprise MAZET ne sera pas réceptionné car la pose du carrelage n'est pas conforme au cahier des charges.

Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre, conformément à la plaquette reçue de l'ARS, Agence Régionale de Santé, la Commune doit désigner un référent.

Il convient de communiquer sur la campagne de lutte contre le frelon asiatique. Karine DESGRAND et Cyril VILLAT s'en chargent.

Les agents techniques vont intervenir au cimetière communal et le désherber.

## **TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE « LES CHAMPS FLEURIS »**

Le programme de travaux d'extension de l'école « les champs fleuris » a été présenté au dernier Conseil d'école qui s'est montré enthousiaste.

L'estimation des travaux est revue à la hausse. Ce projet fera l'objet d'une nouvelle demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR en complément de celle attribuée sur une estimation préalable de 800 000 € HT.

## **PLAN NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES**

La Commune de PE AUGRES a répondu, en mars, à un appel à projets concernant un plan numérique. Le projet porte sur l'équipement de 5 classes avec l'acquisition de :

5 ordinateurs – 5 vidéoprojecteurs interactifs – 5 tableaux muraux avec surface d'écriture magnétique pour un coût global de 11 626 € 95 HT soit 13 952 € 34 TTC.

Le dossier a été validé et la subvention accordée à hauteur de 10 115 € 40.

L'équipement est envisagé pour la rentrée de septembre.

Délibération et délégation de signature de la convention à venir à Nicole ARCHIER.

## **COMMISSION EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE**

La Commission envisage l'installation d'une nouvelle aire de jeux à proximité du City-stade. Cet équipement aura un intérêt qualitatif et sera accessible PMR (personnes à mobilité réduite).

## **RENCONTRE AVEC MADAME LA PROCUREURE DE LA RÉPUBLIQUE**

Monsieur le Maire relate sa rencontre avec Madame Cécile DEPRADE, nouvelle Procureure de la République de Privas. Cette rencontre a été très intéressante. Madame la Procureure est revenue sur les pouvoirs de police du Maire qui est légalement officier de police judiciaire dans sa Commune. Elle rappelle les démarches à exploiter notamment le rappel à l'ordre et la transaction financière. La loi Proximité lui permet d'être proche des maires.

En matière d'incivilité, Madame la Procureure s'engage à suivre toutes les procédures en cours et va nous adresser prochainement des protocoles à utiliser selon les cas.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Cyril VILLAT précise qu'il sera bientôt bouclé. 3 associations n'ont pas encore fait parvenir leurs contributions. 109 annonceurs ont été sollicités, 62 sont d'accord à ce jour. Cette année encore, la municipalité fait un geste à l'égard des sponsors en opérant une ristourne de 50 % sur le coût du pavé publicitaire.

## **RELANCE DU RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES**

Jean-Luc KRIEGEL relate sa récente rencontre avec l'Adjudant FOURNIER. 4 jeunes de Peaugres ont été recrutés. Dans le cadre de la relance du recrutement des forces armées, Madame FOURNIER demande l'ouverture d'un stand sur le marché de PEAUGRES.

## **TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAUX PLUVIALES**

Monsieur le Maire évoque la réunion de la CLECT, Commission qui travaille sur le transfert des charges des eaux pluviales.

Le dossier KPMG sera présenté au prochain conseil municipal.

